

Aber 1944

Reponse à l'attaque de M. Giovoni

LITTÉRATURE OU POLITIQUE ?

Faut-il fusiller GIDE ?

Par CLAUDINE JAQUES

Cet article ne saurait valablement être considéré comme une apologie de l'œuvre de Gide que nous ne songeons pas, nous-mêmes, à recommander. Son objet unique est une mise en garde aussi courtoise que motivée contre un risque de confusion entre la critique littéraire et le procès politique. (N.D.L.R.)

André Gide vient d'être (199-1140) que la maison consultative de l'Ass. mi- bledé de M. Giovoni a qui revoyait l'ouvrage. Si Clemenceau était là, à propos, il était bien permis depuis M. Giovoni l'accusateur. L'auteur de ces articles infames serait déjà arrêté, déposé au Tribunal militaire avec l'article du Gide qui parle de mort. Les traîtres en temps de guerre, M. Gide, déclare-t-il par ailleurs, est un être dangereux. Traître et immoral, pensez donc ! Laissons en cette querelle la vie privée des individus qui ne retardent que leur propre conscience, et jugeons M. Gide, au sens comme écrivain, d'après ses écrits.

Il est parfaitement exact que Gide ait noté — je cite à la fois l'Arche et M. Giovoni : « C'est à travers les restrictions qu'elle entraîne, et par cela seulement ou presque, que le grand nombre sera touché par la défaite. Moins de sucre dans le café et moins de café dans les tasses, c'est à cela qu'ils seront sensibles ». Et encore : « Lequel d'entre eux (des cultivateurs) n'accepterait volontiers que Descartes ou Watteau fussent Allemands ou n'aient jamais été, si cela pouvait lui faire vendre son blé quelques sous plus cher ? » Et encore : « Le sentiment patriotique n'est, du reste, pas plus constant que nos autres amours... »

Par malheur, M. Giovoni ajoute tranquillement : « Je n'ai pas lu son manuscrit ». Mon Dieu, quand on ne parle de rien moins que de couper la tête aux gens, on pourrait peut-être se donner la peine de « lire le manuscrit ». M. Giovoni ignorait-il, avant que M. Bonnet ne le lui ait fort justement indiqué, l'existence du « contexte », susceptible de modifier, voire de retourner complètement le sens d'une citation — le contexte toujours négligé par la mauvaise foi, toujours cher à ceux qui font effort vers la très difficile probité intellectuelle ?

La première des phrases incriminées est suivie de celle-ci : « Toute l'éducation des enfants devrait tendre à élever l'esprit de ceux-ci au-dessus des intérêts matériels ». Je ne vois là rien d'immoral. Quant à craindre, en juin

Mais allez donc, ajoute Gide parler au cultivateur de la France, dont il ne se sentira que fort peu, lui-même, l'héritier ». L'héritier, c'est nous, il ne le sait pas. Le constater n'est pas « injure grossière » à la vertu paysanne est ailleurs. Hors toute démagogie, on peut bien affirmer qu'un général de paysan se moque éperdument de Descartes et de Watteau et non pas certes de sa nationalité, mais de celle d'ombres qu'il ignore.

La troisième phrase, eh ! bien je le confesse, elle est indéfendable. Gide a cédé à cette crise d'humilité amère qui nous guette aisément, devant la catastrophe. Nous sommes en juin 40 ; tout craque ; les meilleurs, les dirigeants, Marchal en tête, cèdent ou trahissent... Mais le contexte, encore le contexte ! Car je lis à la page suivante, sur le même sujet exacte-

ment : « Mais ici, comme partout, gardons-nous de juger trop vite. On peut être trompé par des façons de s'exprimer ». Et plus loin « il faut évidemment tourner dix-neuf pages) ». Mes réflexions sur les défaillances et les intermittences du sentiment patriotique ne me paraissent plus très justes. Rien de tel que l'oppression pour redonner à ce sentiment pleine vigueur. Je le sens de toute part qui se réveille... »

Peut-on faire plus clairement et plus honnêtement son mea culpa ? Et plus librement, M. Gide, il est permis de l'affirmer, ne se doutait nullement alors de l'épuration qui le menaçait.

Mais ce n'est pas tout : dans le n° 2 de l'Arche, page 20, je lis, à la date du 24 juin : « Hier soir, nous avons entendu avec stupeur à la radio la nouvelle allocution de Pétain... Comment parler de « la France intacte » après la livraison à l'ennemi de plus de la moitié du pays ?... Comment ne pas donner de tout cœur son adhésion à la déclaration du général de Gaulle ? Ne suffit-il pas à la France d'être vaincue ? Faut-il en plus qu'elle se déshonore ? » Aucun doute, n'est-ce pas ? « Il faut emprisonner cet homme », comme le veut M. Giovoni ».

Nous ne penserons certes pas qu'il puisse y avoir sous une telle attaque quelque querelle de parti encore que « l'individu dangereux ». André Gide ne soit considéré comme tel par les amis de M. Giovoni que depuis un assez petit nombre d'années. Mais comme la bonne foi des pens est aisément surprise...

Le plus attristant, c'est que tout cela rappelle étrangement deux mesaventures arrivées à Gide ces dernières années. L'une, c'est quand le P.P.P. et les vertueux Vichyssois firent interdire la conférence que Gide devait faire à Nice sur le poète Michaux. L'autre, c'est quand, les Lettres Françaises ayant refusé, malgré la Légion Tricolore, une exposition où étaient représentés « les décrets de la collaboration » Marcel Proust et André Gide, la section de l'U.S. de Lille l'annonçaient l'exposition par le refus de leur nom. « Théâtre, Fables, Poésie ».

Peut-être Gide ! Vichy n'ayant pu se reconnaître en lui, lui alla le livrer au moins autant que M. Giovoni.

Il est évident que l'attaque de M. Giovoni est une tentative de déshonneur et de discrédit.